

DECISION N° 4637/SG/DRH/SDP/SPMS du 02 AOUT 2018

Portant affectation des lauréats des concours directs des 25 et 26 novembre 2017, pour le recrutement de personnels dans les corps des fonctionnaires de la Santé Publique, session 2017

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

- Vu la Constitution;
- Vu Décret N°94/199 du 07 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat modifié et complété par le Décret N° 2000/287 du 12 octobre 2000 ;
- Vu la Décret N° 2001/145 du 03 juillet 2001 portant Statut Particulier des fonctionnaires des corps de la santé ;
- Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le Décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le Décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2012/079 du 09 mars 2012 portant régime de la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat et de la Solde
- Vu le Décret N°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
- Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er}: A compter de la date de signature de la présente Décision, les **Aides-soignants (Santé Communautaire)** dont les noms suivent, lauréats des concours directs des 25 et 26 novembre 2017, pour le recrutement de personnels dans les corps des fonctionnaires de la Santé Publique, session 2017, sont affectés ainsi qu'il suit :

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DE L'ADAMAOUA		
N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE D'AFFECTATION
1.	Madame BELL Anne Françoise	District de Santé de Ngaoundéré Rural

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU CENTRE		
N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE D'AFFECTATION
2.	Monsieur MVONGO Martha Annie Laure	District de Santé de Biyem-assi
3.	Madame ATANGANA Marie Joseph Lucrèce	District de Santé de la Cité Verte
4.	Madame KENGNI FEULEMO Vanessa	District de Santé de Mbandjock
5.	Madame MACHOUOTOUM ASSIATOU	District de Santé de Nanga Eboko

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DE L'EST		
N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE D'AFFECTATION
6.	Monsieur DOKA GARBA Romaric	District de Santé de Batouri
7.	Madame NGAMBONE Carolle Amandine	District de santé de Nguelmendouka

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DE L'EXTREME-NORD		
N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE D'AFFECTATION
8.	Madame TOUHATA TAPITA	District de Santé de Guidiguis



9.	Monsieur DJAOWE WISSOU Merlin	District de Santé de Kaélé
10.	Monsieur DOMRA TAPSOU Bienvenue	District de Santé de Makary
11.	Madame YANONE PATALE Christine	District de Santé de Maroua urbain

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU LITTORAL

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE D'AFFECTATION
12.	Monsieur MEBARA AMOUGUI Daniel Joel	District de Santé de Mbanga
13.	Madame MENKEZA KAMATO Mireille	District de Santé de Ndom
14.	Madame AISHATU HARUNA	District de Santé de Puma
15.	Monsieur NGNIBI Frédéric	District de Santé de Yabassi

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU NORD

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE D'AFFECTATION
16.	Madame KOULSOUMI	District de Santé de Poli
17.	Monsieur KOI Jean Eloi	District de Santé de Pitoa

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU NORD-OUEST

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE D'AFFECTATION
18.	Monsieur TIFUH KELIEB TEKUH	District de Santé de Bafut
19.	Madame MENANG Blessing EMSHIE	District de Santé de Batibo

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DE L'OUEST

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE D'AFFECTATION
20.	Monsieur TAO CERAFAIN	District de Santé de Baham

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU SUD

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE D'AFFECTATION
21.	Madame PEM Marie	District de Santé d'Ambam

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU SUD-OUEST

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE D'AFFECTATION
22.	Madame WEMBE Betty-Kett Berry	District de Santé de Kumba
23.	Madame Viviankelly AKWA CHE ZAMA	District de Santé de Limbe

Article 2 : Les intéressés sont tenus de rejoindre leur poste d'affectation dans les quinze (15) jours qui suivent la signature de la présente Décision. /-

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée puis communiquée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- CAB/MINSANTE/SESP ;
- DRH ;
- tous DRSP ;
- SDP/C/SIGIPES ;
- SPMS/FCP
- Observatoire DRH ;
- Intéressés ;
- Archives/Chronos.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE



André MAMA FOU DA

